



INTERPOL

NUMÉRO 18 | DÉCEMBRE 2021

SIPAO

## LETTRE D'INFORMATION



**Dirk ALLAERTS**

Directeur de la Planification et du Développement d'INTERPOL

Directeur Exécutif par intérim du Partenariat et de la Planification d'INTERPOL

### DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
À LA UNE	3
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	5
LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME	7



Ce programme est financé par l'Union européenne

### ÉDITORIAL

En charge de la Direction de la Planification et du Développement d'INTERPOL, j'ai eu l'honneur, durant ces dernières années, de pouvoir suivre avec beaucoup d'attention la mise en œuvre du programme WAPIS/SIPAO.

Via cet éditorial, je souhaite vous partager un compte-rendu des activités d'un projet qui, au cours de l'année écoulée, a eu un impact certain sur l'architecture sécuritaire dans la région.

L'année 2021 a commencé avec beaucoup d'espoir après une année 2020 semée d'embûches en raison de la pandémie qui nous a toutes et tous fortement affectés.

Mon équipe a pu reprendre les missions opérationnelles et stratégiques permettant de redynamiser la mise en œuvre du Programme dans les pays où les activités étaient au point mort.

Cette redynamisation a aussi été possible grâce aux recommandations strictes mais nécessaires prises par le Comité de pilotage et la réunion du Comité ministériel de la CEDEAO des 30 et 31 mars 2021. Depuis lors, nous avons été à pied d'œuvre, actifs sur tous les fronts afin de mettre en œuvre les recommandations desdits comités.

Oui, nous avons retroussé nos manches et je me suis personnellement impliqué fortement dans ce processus aux côtés de l'équipe, notamment via des missions stratégiques effectuées en Mauritanie et en Gambie, qui ont permis de revitaliser l'engagement des autorités de ces pays au plus haut niveau.

C'est ainsi qu'à partir de septembre, les graines semées durant la première partie de l'année ont commencé à germer, notamment dans certains pays où le projet avait été suspendu, comme vous aurez l'occasion de vous en apercevoir lors de la présentation de l'état d'avancement pays par pays, dans la dernière partie de cette lettre d'information.

L'année 2021 nous a donné de nouveaux espoirs sur le succès du Programme, avec des résultats importants : à titre d'exemple, la signature par le dernier pays attendu, à savoir le Ghana, du protocole d'accord sur la mise en œuvre, ou encore l'adoption par le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, la Mauritanie et le Nigéria du cadre juridique requis pour le Système.

Nous avons par ailleurs inauguré trois DACORE, en Gambie, en Mauritanie et au Nigéria, entre mai et octobre de cette année. Le démarrage de la saisie des données a donc commencé dans ces pays et a déjà donné des résultats encourageants, démontrant l'engagement des pays.



Depuis le début du Programme, 439 agents des services chargés de l'application de la loi ont été formés par mon équipe à l'utilisation du système SIPAO, dont 57 femmes. Les bases de données de l'ensemble des pays contiennent déjà plus de 155 422 entrées sur des individus, des suspects ou des victimes.

Le programme SIPAO se terminera en juin 2022. De nombreux efforts sont encore nécessaires dans cette course contre la montre. Ainsi, j'exhorte les pays et mes équipes à continuer leurs efforts et maintenir leur engagement pour la réussite du Programme.

De plus, je vous annonce que des négociations sont en cours avec l'Union européenne afin de trouver de nouvelles solutions pour combattre le crime organisé et le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Ces outils seront mis à disposition des pays qui ont démontré leur volonté de combattre la criminalité internationale et contribueront à améliorer la sécurité et le bien-être de chaque citoyen de l'Afrique de l'Ouest.

Je voudrais terminer mon éditorial en adressant mes sincères remerciements à l'Union européenne et aux membres des délégations de l'Union européenne dans les différents pays, qui ne lésinent pas sur les moyens mis à disposition pour nous accompagner au quotidien lors de nos missions, ainsi que pour la belle réussite du Programme au sein des pays dont elles ont la charge.

Je ne pourrais oublier notre partenaire stratégique, la Commission de la CEDEAO et tous ses représentants dans nos pays bénéficiaires, qui s'approprient le Programme et s'engagent à nos côtés pour faire bouger les lignes politiques en faveur de la mise en œuvre effective du Programme.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance envers les États membres représentés par les SPOC ainsi qu'envers tout le personnel impliqué dans le système SIPAO pour son travail quotidien. Cet engagement, pris jusqu'au plus haut niveau politique, doit se concrétiser pour la sécurité des personnes et des biens de la région ouest-africaine face à la montée du terrorisme qui frappe de plus en plus à nos portes.

Enfin, un grand merci une fois de plus à mon équipe, notamment aux officiers pays qui sont toujours en déplacement, au personnel de soutien qui s'occupe de toutes les tâches administratives, d'approvisionnement et de communication, ainsi qu'au directeur du Programme, Richard Gotwe, qui consacre l'intégralité de ses journées à la mise en œuvre du Programme.

Je vous laisse avec la certitude qu'un système d'information policière sera bientôt fonctionnel en Afrique de l'Ouest, lequel améliorera le travail quotidien des policiers et accroîtra la sécurité de chaque citoyen de l'Afrique de l'Ouest.

Relier les policiers pour un monde plus sûr, ceci est notre but à INTERPOL, et le but du système SIPAO.

## À LA UNE

### Inauguration du Centre National de Recueil et d'Enregistrement des Données Criminelles (CNREDC) : la Mauritanie se dote d'un nouveau dispositif dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée transnationale et le terrorisme

Le gouvernement de Mauritanie a inauguré le Centre National de Recueil et d'Enregistrement des Données Criminelles (CNREDC) le 1<sup>er</sup> octobre 2021 au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale à Nouakchott.

Cette cérémonie a été placée sous la présidence de M. Mesgharou Ould Sidi, Directeur Général de la Sûreté Nationale, en présence de M. Jérôme Lebouc, Représentant du Chef de délégation de l'Union européenne en Mauritanie, de M. Dirk Allaerts, Directeur de la Planification et du Développement d'INTERPOL, ainsi que des représentants des services chargés de l'application de la loi et du ministère des Finances.

Le CNREDC est un centre de recueil et d'enregistrement des données de police qui sera chargé de la gestion du Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO) en Mauritanie.

Ce centre servira de catalyseur du renforcement de la sécurité et de la synergie entre les services chargés de l'application de la loi dans le pays, en les réunissant dans le processus de collecte, de stockage et de partage des données de police aux niveaux national, régional et mondial par le canal de communication sécurisé I-24/7 d'INTERPOL.

Le CNREDC facilitera ainsi au quotidien le travail des agents en première ligne dans le cadre d'enquêtes criminelles, mais aussi dans le traitement des mouvements de personnes et de biens aux points de passage frontaliers.

Cette cérémonie d'inauguration a été précédée d'un Comité national SIPAO, composé des différents responsables des services chargés de l'application de la loi ayant pour mission de définir les orientations de la mise en œuvre du Programme, qui a adopté le plan d'action de la mise en œuvre du SIPAO dans le pays pour l'année 2022.



Coupage du ruban lors de l'inauguration du Centre National de Recueil et d'Enregistrement des Données Criminelles (CNREDC), Nouakchott, 1er octobre 2021

## À LA UNE

### La Gambie renforce son architecture sécuritaire avec l'inauguration de son centre SIPAO.



Photo du Centre SIPAO, Banjul (Gambie), 1er octobre 2021

Le SIPAO a franchi une étape cruciale en Gambie avec l'inauguration du Centre de recueil et d'enregistrement des données SIPAO à Banjul le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Cette cérémonie, présidée par le ministre de l'Intérieur, M. Yankuba Sonko, a vu la participation de M. Vabah K. Gayflor, Représentant spécial de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Gambie, de M. Corrado Pampaloni, Ambassadeur de la délégation de l'Union européenne à Banjul, M. Richard Gotwe, Directeur du programme SIPAO, ainsi que de divers responsables des services chargés de l'application de la loi et des ambassadeurs des États membres de la CEDEAO basés en Gambie.

Concluant la série d'allocutions au cours de la cérémonie, le ministre de l'Intérieur a noté que le programme SIPAO était

une aubaine pour le pays, car il renforcera considérablement les efforts de coopération régionale et mondiale en matière de sécurité face à l'insécurité causée par les menaces des réseaux criminels organisés transnationaux, notamment les crimes maritimes comme la piraterie et d'autres activités illicites en mer, au large des côtes d'Afrique de l'Ouest et, plus largement, dans le golfe de Guinée. Il a enfin souligné l'importance du Programme pour son ministère et, par extension, pour la Gambie.

Comme en Mauritanie, l'inauguration a été suivie d'une réunion du Comité national SIPAO, qui a adopté le plan d'action de la mise en œuvre pour 2022.

Par ailleurs, dans le cadre du programme SIPAO, six sessions de formation à l'utilisation du système ont déjà été organisées et 72 personnes ont été formées. Ces formations ont été suivies du déploiement et de l'installation de 40 postes de travail SIPAO au DACORE, ainsi que dans divers services chargés de l'application de la loi de la capitale, notamment la police, les services d'immigration et l'Agence de lutte contre les stupéfiants (DLEA).

La Gambie est l'un des nouveaux pays bénéficiaires dans lesquels le programme SIPAO est mis en œuvre dans le cadre de sa troisième phase depuis novembre 2017. Le protocole d'accord entre le gouvernement de Gambie et INTERPOL a été signé le 19 janvier 2019.

Le Centre SIPAO en Gambie est le 8<sup>ème</sup> centre de données opérationnel en Afrique de l'Ouest, après le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigéria.

### Les autorités béninoises sensibilisent les services chargés de l'application de la loi au SIPAO.

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, M. Alassane SEIDOU, a ouvert la session d'information et de sensibilisation du programme SIPAO le 11 octobre 2021 dans la salle de conférence du ministère des Finances à Cotonou.

Cette session d'information et de sensibilisation du programme SIPAO d'INTERPOL, organisée par le Centre de Documentation et de Sécurité publique (CDSP) avec le soutien du programme SIPAO d'INTERPOL, s'est déroulée sur trois jours et avait pour objectif de sensibiliser les différents acteurs des services chargés de l'application de la loi au rôle et à l'utilisation du SIPAO dans le cadre du renforcement de l'architecture sécuritaire au Bénin.

Durant ces trois jours, le Point de contact national, M. Denis OGAN, ainsi que l'équipe du CDSP soutenue par l'équipe SIPAO d'INTERPOL, ont abordé plusieurs thématiques relatives à la mise en œuvre du SIPAO au Bénin, y compris la nécessité de respecter les principes de protection des données à caractère personnel.

Ces sessions d'information et de sensibilisation ont mobilisé plus de 500 participants issus de tous les services chargés de l'application de la loi et du système pénal du pays. Étaient

ainsi représentés la Police Républicaine, la Justice, les Eaux et Forêts et les Douanes, ainsi que l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP) du Bénin.

Dans un souci de vulgarisation du SIPAO auprès des pays participants, INTERPOL envisage d'organiser plusieurs sessions d'information et de sensibilisation dès le début de l'année 2022.



Photo de la cérémonie d'ouverture, Cotonou (Bénin), 11 octobre 2021

## ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

### La qualité des données au cœur de la formation régionale organisée par le programme SIPAO.

À la suite de la 1<sup>ère</sup> session de formation régionale sur la qualité des données qui s'est déroulée à Cotonou du 14 au 18 juin 2021, une 2<sup>ème</sup> session s'est tenue du 7 au 9 septembre 2021 à l'attention des agents chargés de l'application de la loi et des utilisateurs du système de cinq pays participants au Programme, dont quatre anglophones et un lusophone. Il s'agissait du Ghana, du Nigéria, de la Sierra Leone, de la Gambie et de la Guinée-Bissau.

Cette formation, dispensée par les experts du programme SIPAO d'INTERPOL et M. Christian Aghroum, expert consultant en qualité des données, a permis de renforcer les capacités des utilisateurs SIPAO pour le traitement de données exploitables et de qualité dans le Système. Un accent particulier a été mis sur le respect des principes de protection des données à caractère personnel dans le processus du traitement des données dans le système SIPAO.

La cérémonie d'ouverture de cette formation a vu la participation du Directeur de la police judiciaire, M. Isaac Ken Yenboah, représentant le Directeur général de la Police



Photo de famille de la cérémonie d'ouverture de la formation, Accra (Ghana), 7 septembre 2021

du Ghana, du Représentant résident de la CEDEAO au Ghana, M. Baba Gana Wakil, ainsi que celles de M. Jean Pierre Bardoul et de M. Akizi Egnim Akala, respectivement Représentant de l'Ambassadeur de la délégation de l'Union européenne au Ghana et Coordinateur des opérations d'INTERPOL.

### Le système SIPAO du Ghana désormais connecté au système I-24/7 d'INTERPOL.

Le centre SIPAO (DACORE) et le Bureau central national INTERPOL d'Accra ont matérialisé l'accord signé le 28 octobre 2019 relatif à l'octroi d'un accès direct au système d'information I24/7 d'INTERPOL.



Policiers de la police du Ghana travaillant au centre SIPAO, Accra (Ghana)

En effet, cet accord signé entre les deux parties a pour objectif d'autoriser le centre SIPAO, conformément à l'article 31 du Règlement d'INTERPOL sur le traitement des données et à la « Charte d'accès au système d'information d'INTERPOL par les entités nationales », à consulter directement les données traitées dans le système d'information I-24/7 d'INTERPOL.

La matérialisation de cet accord vient d'être réalisée avec l'extension effective du système I-24/7 d'INTERPOL au système national SIPAO via le DACORE. Cette connexion permet désormais aux utilisateurs du SIPAO du Ghana de bénéficier d'un accès direct aux bases de données criminelles d'INTERPOL, renforçant ainsi la capacité des différents services dotés du SIPAO à lutter plus efficacement contre le crime organisé et le terrorisme.

## ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

### Le programme SIPAO renforce les capacités des agents d'IRAPOL au Burkina Faso en matière de protection des données à caractère personnel.

Le 17 novembre 2021 à Ouagadougou (Burkina Faso), le programme SIPAO a dispensé une formation à 16 utilisateurs du système IRAPOL sur les principes relatifs au traitement des données à caractère personnel.

Le système IRAPOL est un système national de traitement automatisé des données de police pour lutter plus efficacement contre le crime transnational et le terrorisme. Il comprend le traitement de divers types de données, dont des données à caractère personnel.

La formation a mis un accent particulier sur la nécessité de respecter les principes de protection des données à caractère personnel. Cela permet d'assurer un équilibre entre les besoins de sécurité et les droits fondamentaux de la personne humaine.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Issiaka Tou, point de contact national représentant le Chef du Projet IRAPOL, qui n'a pas manqué de remercier les partenaires pour l'appui apporté à IRAPOL à travers le programme SIPAO afin de renforcer les capacités du Burkina Faso dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Plusieurs services chargés de l'application de la loi, dont la Police et la Gendarmerie ont été représentés au cours de cette formation.



Formation des agents IRAPOL, Ouagadougou (Burkina Faso), 17 novembre 2021

### Le programme SIPAO partage son expérience de terrain avec un expert de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Du 22 au 24 septembre 2021, le programme SIPAO a reçu la visite de M. Yves Thierry SOME, Chargé de visa communautaire au sein de la Commission de l'UEMOA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'acte additionnel portant politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la circulation et du séjour des personnes non ressortissantes de l'Union, il est prévu :

- d'instaurer un visa unique ;
- d'harmoniser et de simplifier les procédures administratives relatives aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants d'États tiers dans l'espace de l'UEMOA ;
- de contribuer à créer un environnement communautaire favorable aux investissements et au tourisme dans l'UEMOA.

L'opérationnalisation de cette politique commune nécessite la création de bases de données nationales et d'une base de données communautaire, ainsi que le développement d'un système d'échange d'informations sur les visas et les mouvements des personnes dans l'espace sous-régional.

Au vu de ce qui précède, INTERPOL a été sollicité en raison de son expertise et expérience dans la mise en œuvre du programme SIPAO dans la région. Des rencontres individuelles et d'équipe ont permis de discuter des défis rencontrés dans la mise en œuvre du SIPAO et, surtout, de faire des recommandations à l'expert sur la mise en œuvre du projet de l'UEMOA.



Visite du Chargé du Visa communautaire de l'UEMOA, Abidjan, 22 Septembre 2021

## LES HOMMES ET LES FEMMES DERRIÈRE LE SYSTÈME

Avec l'adoption du cadre juridique pour la mise en œuvre effective du SIPAO, la mise en place de l'architecture organisationnelle du Système nécessite la désignation d'un directeur/responsable du Centre de recueil et d'enregistrement de données (DACORE), qui assure la gestion administrative et opérationnelle du Centre. Nous irons donc à la rencontre de ces directeurs afin de savoir qui sont ces hommes et ces femmes derrière le Système en Côte d'Ivoire et en Gambie.



Lahai Joseph, Directeur du DACORE de Sierra Leone

### Parcours professionnel :

Entré dans la police sierra-léonaise en 1993 en tant que Policier universitaire titulaire d'un Bachelor en Sciences de l'Université de Sierra Leone, Il a été enquêteur en matière criminelle, Agent des opérations et Administrateur. Entré au Collège de Médecine et des Sciences de la santé de l'Université de Sierra Leone, il a obtenu un Bachelor en Pharmacie avec honneur et a été nommé Officier Commandant de l'Unité antidrogue de la Police de Sierra Leone.

**Nom :** Lahai

**Prénom :** Joseph

**Grade :** Grade 9  
Commissaire de Police.

**Prise de fonction :**  
Décembre 2021

En 2015, il a obtenu avec succès une bourse Fulbright et s'est rendu aux Etats-Unis d'Amérique où il a étudié les empreintes latentes (empreintes de doigt, de paume, de pied et de pneus) et la toxicologie légale, à la Virginia Commonwealth University à Richmond City dans l'État de Virginie, et est rentré chez lui avec un certificat de troisième cycle en preuves judiciaires et toxicologie légale. Il a été récemment promu récemment au rang de Commissaire de Police.

### Vision du SIPAO :

- Création d'un SIPAO pleinement fonctionnel en Sierra Leone
- Renforcement des capacités du personnel de la structure SIPAO (formations en interne).
- Renforcement de la coopération et de la collaboration avec les structures régionales du SIPAO.
- Un réseau étendu avec des structures similaires à travers l'Afrique et même au-delà.
- Exploitation sans entrave du SIPAO 24h/24.
- Installer notre présence et nos opérations dans l'esprit des criminels et en le faisant ainsi dissuader leurs plans.
- Expansion des activités du SIPAO à travers le pays.
- Collecte et conservation des données criminelles en tout temps.



Ould Béchir Moctar, Directeur du DACORE de Mauritanie

### Parcours professionnel :

- **2007 :** titulaire du grade d'Officier de Police
- **2008 / 2009 :** Chef de Service du Contrôle et du Suivi à la DAF/DGSN
- **2009 / 2012 :** détachement au ministère des Finances / Direction de l'Informatique
- **2012 / 2018 :** Commissaire d'arrondissement dans certaines villes du pays

**Nom :** Ould Béchir

**Prénom :** Moctar

**Grade :**  
Commissaire de Police (Ingénieur en Informatique)

**Fonction :** Chef de Centre CREDP/DPJ/DGSN/

**Prise de service :**  
18 octobre 2021

- **2020 :** formation au grade de Commissaire de Police à l'Académie royale du Maroc
- **18/10/2021 :** Directeur du Centre du recueil et d'enregistrement des données policières SIPAO

### Vision du SIPAO :

Notre pays est fier et honoré de mettre en œuvre le programme SIPAO afin de lutter contre le crime organisé et le terrorisme qui sévissent dans la région ouest-africaine et le Sahel en particulier.

Au niveau national, le SIPAO vise à accroître la collaboration entre les services chargés de l'application de la loi via la mise en commun de nos informations criminelles. Le SIPAO va faciliter la résolution des enquêtes criminelles avec l'opérationnalisation de la base de données nationale. Dans le cadre de l'expansion du système, nous avons déjà ouvert quatre sites dans des services de la police et de la gendarmerie à Nouakchott, et nous envisageons d'ouvrir six nouveaux sites dans les prochains jours. Au niveau régional, le SIPAO va permettre aux officiers de police et autres forces de défense et de sécurité de l'Afrique de l'Ouest d'accéder à des informations policières cruciales afin d'identifier les criminels qui sévissent dans la région.

## CONCLUSION



**Richard GOTWE**

Directeur du programme SIPAO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous voici de nouveau à la fin de l'année. Une autre année tellement bien remplie pour le Programme que nous n'avons pas vu les mois défiler.

L'année 2021, bien que toujours marquée par la pandémie de COVID-19, a été placée sous le signe de la relance et de l'accélération de la mise en œuvre des activités dans les pays bénéficiaires en raison d'une année 2020 qui, comme nous le savons tous, a été fortement impactée par cette pandémie.

Dès le mois de janvier, avec la levée des mesures de restriction liées aux voyages, nous avons repris nos missions opérationnelles et stratégiques. Le véritable coup d'envoi de cette année a été donné par la tenue du 5ème Comité de pilotage et de la réunion du Comité ministériel de la CEDEAO sur la mise en œuvre du SIPAO les 30 et 31 mars 2021. Ces rencontres ont permis de faire l'état des lieux post-COVID-19 dans les pays bénéficiaires, et surtout de donner au Programme une feuille de route pour la mise en œuvre du SIPAO dans les différents pays.

Nous devons saluer l'engagement des pays bénéficiaires du programme SIPAO qui, malgré les contraintes sanitaires, ont fait preuve de résilience et n'ont jamais lésiné sur les moyens pour continuer inexorablement de se rapprocher de notre objectif commun : la lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Pour illustrer cet engagement, nous pouvons citer l'adoption, à une exception près, du cadre juridique requis pour la mise en œuvre du système SIPAO par l'ensemble des pays bénéficiaires, et les résultats suivants qui ont été accomplis :

- La rénovation achevée des DACORE en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Sierra Leone, au Sénégal, au Nigéria, en Mauritanie, au Togo et en Guinée ;
- L'inauguration des DACORE au Nigéria, en Mauritanie et en Gambie. Ces DACORE sont aujourd'hui opérationnels, ce qui fait passer de six à neuf le nombre de DACORE opérationnels ;
- L'organisation de deux sessions régionales sur la qualité des données à l'attention des pays bénéficiaires au Ghana pour les pays anglophones et au Bénin pour les pays francophones et lusophones ;
- L'organisation d'une session de sensibilisation et d'information sur le SIPAO au Bénin, qui a regroupé plus de 500 participants ;
- La formation de plus de 400 agents chargés de l'application de la loi au cours de plusieurs sessions destinées aux formateurs et aux utilisateurs du SIPAO au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, en Mauritanie, au Nigéria et au Togo.

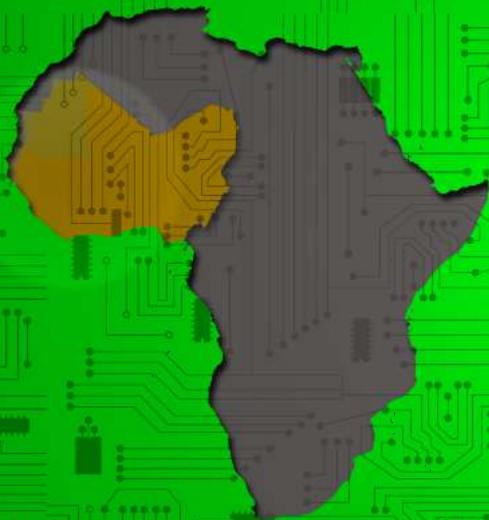
L'année 2022 sera une année charnière car nous serons contractuellement à six mois de la fin du Programme, ce qui signifie que nous devons redoubler d'efforts pour consolider les acquis et pérenniser le SIPAO dans les pays bénéficiaires. Plusieurs actions prioritaires sont déjà en ligne de mire, notamment l'opérationnalisation de nouveaux DACORE, l'extension du système SIPAO, le renforcement des stations de travail dans les pays, et enfin la mise en route de la plateforme régionale d'échange de données de la CEDEAO.

Avant de conclure mon propos, je souhaite exprimer mes remerciements à l'Union européenne pour son soutien sans faille, ainsi qu'à la Commission de la CEDEAO, notre partenaire stratégique, pour cette collaboration fructueuse dans le cadre de ce Programme.

Les pays bénéficiaires ne sont pas en reste : merci tout particulièrement à nos points de contact nationaux (SPOC) qui nous accompagnent, aux experts juridiques et techniques de chacun des pays, aux administrateurs, opérateurs, validateurs, et enfin aux utilisateurs qui font vivre le système SIPAO au quotidien.

Au cours de l'année à venir, nous serons encore plus motivés et déterminés à donner le meilleur de nous-mêmes afin que le SIPAO devienne votre outil de travail du quotidien et que celui-ci contribue effectivement à accroître votre capacité de lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme grâce à une gestion et un partage améliorés de l'information policière.

Tout en vous remerciant une fois de plus pour votre soutien sans faille, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et de demeurer en bonne santé et à l'abri de la pandémie de COVID-19 qui demeure présente.



### CONTACT

#### PROGRAMME SIPAO

infoWAPIS-SIPAO@interpol.int

www.interpol.int

### AVERTISSEMENT



Le contenu de la présente brochure ne reflète pas la position officielle de l'Union européenne. Les informations et les opinions y figurant n'engagent que leur(s) auteur(s).



INTERPOL